Envoyé en préfecture le 10/04/2026
Reçu en préfecture le 10/04/2026
Publié le
ID : 035-213500069-20260402-2026_036-DE

République Française
Département Ille-et-Vilaine
Mairie d'Argentré du Plessis

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 02/04/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
25	24	25

Vote
Mains levées Pour : 25 Contre : 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture de Rennes
Le : 08/04/2026
Et
Publication ou notification du : 08/04/2026

L'an 2026, le 02 Avril à 19:00, le Conseil Municipal de la Commune d'Argentré du Plessis s'est réuni à la salle du conseil en mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Françoise GESLAND, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 27/03/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 27/03/2026.
Présents : Mmes : AUPIED Sandrine, BAYON Hélène, CHAUVINEAU Mireille, DELAGRÉE Irmine, GESLAND Françoise, HARD Nicole, LAGOUTTE Lou, PENIN Lany, TIREAU-PAQUET Catherine, TISON Bernadette, VÉRÉ Martine ; MM : CAILLEAU Claude, DESILLE Bertrand, ÉON Patrice, FOLL Nicolas, FRIN Joël, GARNIER Philippe, GENDRY Pierrick, GRIGNON Éric, HAMELOT Christian, HAQUIN Christophe, JEULAND Charles, MENEUST Anthony POSSON Rémi

Absent(s) ayant donné procuration : Mme MENEUST Pauline à Mme VÉRÉ Martine

A été nommé(e) secrétaire : M. Rémi POSSON

2026-036 – AFFECTATION DU RESULTAT 2025 AU BUDGET PRINCIPAL 2026

Après avoir examiné le compte financier unique 2025 du budget principal, il convient de statuer sur l'affectation du résultat cumulé de la section de fonctionnement.

Le résultat 2025 cumulé de la section de fonctionnement est de 896 212.61 €. Il est proposé de l'affecter de la manière suivante au budget principal 2026 :

- Affectation au compte 1068 (investissement), en excédents capitalisés : 700 000 €
- Reste sur excédent de fonctionnement à reporter au budget 2026 (ligne 002) : 196 212.61 €

Le conseil municipal,
après en avoir délibéré,
à l'unanimité des membres

APPROUVE l'affectation du résultat 2025 du budget principal comme indiqué ci-dessus.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 08/04/2026
Le Maire
Françoise GESLAND